

## Interview de Valéry Giscard d'Estaing à l'O.R.T.F. (19 décembre 1971)

**Légende:** Le 19 décembre 1971, à son retour du sommet du "Groupe des Dix", Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'Économie et des Finances, livre aux journalistes de l'ORTF (Office de radiodiffusion et télévision française) ses impressions sur les résultats de la réunion de Washington.

**Source:** La politique étrangère de la France. Textes et documents. dir. de publ. Ministère des Affaires étrangères. 2e semestre 1971. Paris: La Documentation Française. "Interview de Valéry Giscard d'Estaing à l'O.R.T.F. (19 décembre 1971)", p. 305-306.

**Copyright:** (c) La Documentation française

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_valery\\_giscard\\_d\\_estaing\\_a\\_l\\_o\\_r\\_t\\_f\\_19\\_decembre\\_1971-fr-7c359112-d14b-47f6-8a10-2149b1cbcc68.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_valery_giscard_d_estaing_a_l_o_r_t_f_19_decembre_1971-fr-7c359112-d14b-47f6-8a10-2149b1cbcc68.html)

**Date de dernière mise à jour:** 11/09/2013

## Interview de Valéry Giscard d'Estaing à l'O.R.T.F. (19 décembre 1971)

Q. – *Monsieur le Ministre, vous nous avez dit – et la plupart de vos collègues étrangers en ont fait autant en rentrant chez eux – que cet accord était le meilleur possible dans les circonstances actuelles. Mais les Français, depuis huit mois, s'étaient habitués à des taux de changes anormalement favorables. Alors, ne craignez-vous pas que le retour à la normale entraîne un ralentissement économique en France.*

R. – Votre question m'amuse un peu parce que si nous étions rentrés sans aboutir, vous m'auriez dit « Echec », et comme nous sommes rentrés après avoir abouti, vous me dites « Problème ». Naturellement, il y a des problèmes.

On ne peut pas dire que les Français s'étaient habitués depuis huit mois à des taux de changes favorables. La vraie crise monétaire remonte au 15 août pour l'essentiel. Et depuis le 15 août il est vrai que nous avons bénéficié d'une situation de change favorable. Nous n'en avons pas bénéficié. Je dirais intentionnellement, simplement, nous nous sommes mis à l'écart des mouvements des autres pays et, comme ces autres pays flottaient vers le haut très sensiblement, nous étions dans une situation en effet très favorable, mais je crois que notre intention n'a jamais été de prolonger artificiellement cette solution favorable dans l'hypothèse où un accord mondial était possible.

Je crois que la vraie comparaison à faire c'est la comparaison avant la crise monétaire, et donc quelle était la situation des prix français, de la monnaie française au mois de mai ? Quelle va être la situation des prix français, de la monnaie française à l'heure actuelle ?

Eh bien, tout compte fait, les changements de parité qui ont eu lieu, quand on calcule leur effet sur notre commerce extérieur, se traduisent par un léger avantage pour la France. Nous l'avons chiffré entre 1,5 et 1,8%. Ça n'est donc pas un avantage considérable, mais c'est tout de même dans le sens d'un léger avantage pour notre commerce extérieur, par rapport à la situation tout à fait récente. Il est bien certain que nous ne tirerons pas autant de nos exportations que nous pouvions le faire au moment où les devises de nos principaux concurrents avaient été poussées très loin dans le sens de la hausse.

Q. – *Alors tout se passe comme si le franc était dévalué de 1,8 par rapport au mois de mai. A peu près ?*

R. – Par rapport à la moyenne de nos partenaires.

Q. – *Oui, c'est ça.*

*Alors, on n'a pas pour l'instant un nouveau système monétaire puisque le dollar reste un dollar inconvertible. Or, quel est le système dans lequel nous sommes, maintenant ?*

R. – Nous sommes dans un système qui n'est pas très différent du système immédiatement précédent, avec une grande différence c'est que les taux de changes sont des taux de changes beaucoup plus réalistes. D'autre part, nous avons fixé des marges, et les différents pays doivent défendre ces marges.

Par exemple, nos voisins allemands, belges, néerlandais laissent flotter leurs monnaies. Ils ne prenaient pas des dispositions nécessaires pour contenir ce flottement à l'intérieur de certaines limites. Désormais, nous avons fixé des taux, nous avons fixé des marges et, donc, nous revenons dans un système de parités fixes. Il est vrai, du point de vue technique, que ce n'est pas un système dans lequel il y a la convertibilité. La convertibilité n'est pas encore assurée, mais vous verrez dans notre communiqué que nous avons prévu que les décisions à prendre concernant la réorganisation en profondeur du système monétaire international doivent conduire au rétablissement de la convertibilité.

Le problème du Marché commun agricole va être étudié très soigneusement parce que nous devons faire en sorte, bien entendu, que ces décisions n'entament pas, n'altèrent pas le fonctionnement du Marché commun agricole.

D'ailleurs, si nous nous sommes opposés à ce qu'il y ait des changements de parités excessives entre les pays du Marché commun – c'est-à-dire entre les deux extrêmes – représentés par l'Italie et par l'Allemagne, c'était justement pour éviter qu'il y ait une tension trop forte à l'intérieur du Marché commun agricole. C'est un problème technique que nous allons étudier maintenant en profondeur. Je peux vous dire que, dès à présent, nous sommes certains que nous trouverons entre partenaires les moyens permettant d'assurer le fonctionnement « pré-gagné » du Marché commun agricole. Ce point est pour nous fondamental.

*Q. – Et, quelle que soit la difficulté des négociations commerciales qui vont commencer entre les Six et les Américains, notamment sur le plan agricole, la surtaxe de 10% est supprimée, comme vous l'aviez annoncé déjà.*

R. – Elle est supprimée aussitôt que les nouvelles parités entrent en vigueur, c'est-à-dire immédiatement. Il faut peut-être deux jours, je n'en sais rien, pour que les mesures administratives soient prises. Mais la décision commune – je ne vous cache pas que c'est la première question que j'ai posée en arrivant à cette réunion des Dix – était qu'il soit bien entendu que tout ce dont nous parlions – c'est à dire les changements de parités – s'accompagneraient de la suppression immédiate de la surtaxe, et je dois dire que la délégation américaine a convenu que cette attitude était tout à fait normale. Et donc voilà une discussion qui s'est terminée dans le sens que la délégation française jugeait souhaitable.